



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aide exceptionnelle de solidarité pour les étudiants boursiers

— 150 € versés

- En une seule fois, automatiquement et sans démarche
- En même temps que la mensualité de bourse de décembre

etudiant.gouv.fr